

USINE DE MEAUX

■ Une confiance lucide ■



INFORMATION DU PUBLIC SUR LES RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS

SECURITE INDUSTRIELLE : L'Europe se mobilise	2
L'USINE COGNIS France à MEAUX (ex Sidobre Sinnova)	2
RISQUES LIES A L'UTILISATION DE L'OXYDE D'ETHYLENE	2
RISQUES LIES A L'UTILISATION DES ALCOOLS GRAS ETHOXYLES	2
CONTROLES ET MESURES DE SECURITE	2
PREVOIR L'IMPREVISIBLE	3
FICHE REFLEXES 1	4
FICHE REFLEXES 2	5

SECURITE INDUSTRIELLE : L'Europe se mobilise

Les conséquences des accidents industriels peuvent dépasser les limites d'une usine.

Afin de mieux garantir la protection des populations contre les risques technologiques majeurs, la communauté européenne a adopté une réglementation commune : la directive SEVESO.

Pour appliquer cette directive en France, le gouvernement a pris des mesures visant à renforcer la sécurité des installations, accroître l'efficacité des secours en cas d'accident, informer les populations.

L'USINE COGNIS France à MEAUX (ex Sidobre Sinnova)

Filiale d'une société internationale, Cognis France à Meaux fabrique principalement des produits pour l'industrie de la cosmétique (shampooings, crèmes, etc...), de la détergence (lessive, liquide vaisselle, etc...) et des dérivés pour de multiples autres secteurs d'applications (lubrifiants, encres, vernis, bâtiment, peinture)

Implantée depuis 1938 sur le site de Beauval, entièrement reconstruite à partir de 1980 et régulièrement modernisée, l'usine dans laquelle travaillent 180 personnes, dispose d'un outil de production sûr et performant.

L'usine est soumise à la directive SEVESO du fait de l'existence d'un stockage d'oxyde d'éthylène et de stockages d'alcools gras éthoxylés.

RISQUES LIES A L'UTILISATION DE L'OXYDE D'ETHYLENE

L'oxyde d'éthylène est un gaz inflammable toxique. Il n'est pas corrosif. Cependant en cas de fuite, l'oxyde d'éthylène peut se répandre sans s'enflammer. Mais sous l'action d'une flamme ou d'une étincelle, le gaz peut s'enflammer et même exploser dans certaines conditions de concentration.

RISQUES LIES A L'UTILISATION DES ALCOOLS GRAS ETHOXYLES

Ces produits utilisés principalement par l'industrie de la cosmétique et de la détergence sont considérés comme dangereux pour l'environnement.

CONTROLES ET MESURES DE SECURITE

Le métier du personnel d'exploitation, l'expérience acquise, les investissements consacrés en matière de sécurité, la réglementation française qui impose des règles très strictes dont l'application rigoureuse est contrôlée en permanence, rendent hautement improbable ce type d'accident majeur.

La société Cognis France a réalisé et soumis à l'administration un plan d'opération interne et une étude des dangers de la totalité de l'établissement.
Le plan d'opération interne de Cognis France prévoit le déclenchement de la sirène d'alarme, l'appel des secours extérieurs et l'organisation de la lutte contre un sinistre limité à l'établissement.

L'étude des dangers, à partir d'une analyse systématique des équipements industriels et de leurs conditions d'utilisation, envisage tous les scénarios possibles d'accident, même les moins probables.

Elle a entraîné des améliorations concrètes : dispositifs supplémentaires de sécurité, sensibilisation et formation du personnel.

PREVOIR L'IMPREVISIBLE

Cependant, le risque nul n'existe pas.

C'est pourquoi, afin de garantir la sécurité de la population, il est du devoir des pouvoirs publics, en accord avec l'industriel, de prévoir un ensemble de mesures liées à un accident majeur, même hautement improbable.

Ces mesures sont décrites dans le plan particulier d'intervention que vous pouvez consulter dans votre mairie.

Cependant, des mesures immédiates d'information et de protection individuelle ont été étudiées pour vous assurer une protection efficace. Elles sont simples et décrites dans les fiches "réflexes" de ce document.



Pour toute information complémentaire, s'adresser à Cognis France, à la préfecture (protection civile), à la D.R.I.R.E. ou à votre mairie.

D'autres plaquettes d'information sont disponibles dans les mairies suivantes : Meaux, Fublaines, Nanteuil-les-Meaux, Trilport et à la sous-préfecture.

CONSERVEZ CETTE PLAQUETTE

Si vous entendez la sirène,
Il faut réagir
immédiatement



Les bons réflexes en cas d'alerte

Accident industriel majeur : explosion, incendie, nuage toxique

1

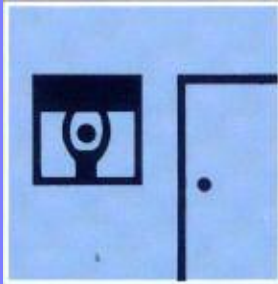


enfermez-vous
tout de suite

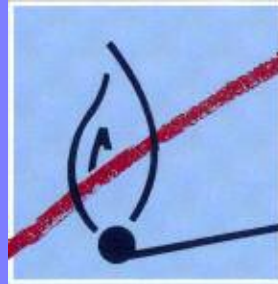


n'allez pas chercher
vos enfants à l'école

2

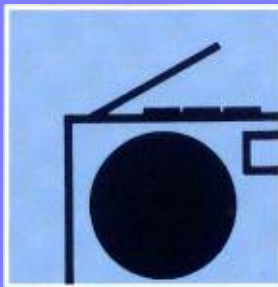


fermez tout



ne fumez pas, évitez
toute flamme ou étincelle

3



écoutez la radio
(France Inter
GO 1852m)



ne téléphonez pas



la fin de l'alerte sera
donnée par la sirène

Les bons réflexes en cas d'alerte

Accident industriel majeur : explosion, incendie, nuage toxique

Si un accident grave se produisait, l'alerte serait donnée par un signal unique : une sirène au son modulé (c'est-à-dire montant ou descendant). Ce signal dure trois fois 1 minute espacées de 5 secondes.

Si vous êtes dehors, entrez dans le bâtiment le plus proche avec un mouchoir sur la bouche et sur le nez. Si vous êtes en voiture, arrêtez-vous et réfugiez-vous dans le bâtiment le plus proche. Ne tentez pas de vous enfuir, vous seriez exposé au danger et vous gêneriez la circulation des véhicules de secours. Si vous êtes à l'intérieur, chez vous, à votre travail ou dans un lieu public (école, magasin, poste, etc.) enfermez-vous où vous êtes. Sachez surtout que l'important est de se protéger dès les premières secondes de l'alerte ; plus vous perdrez de temps et plus vous vous exposez inutilement au danger. Alors ne tentez pas de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école ; ils sont protégés et les enseignants s'en occupent.

Fermez portes et fenêtres. Ne fermez les volets que s'il peuvent être manœuvrés de l'intérieur. Tirez les rideaux. Calfeutrez soigneusement toutes les ouvertures, les pourtours des portes et des fenêtres. Obturez les aérations et les cheminées. Arrêtez les ventilations. Réduisez le chauffage. Évitez toute flamme ou étincelle. Évitez d'allumer ou d'éteindre inutilement la lumière ou tout appareil électrique ménager. Ne fumez pas.

Écoutez France Inter grandes ondes 1852m ou les autres radios FM locales. Des précisions y seront apportées sur la nature du danger et sur l'évolution de la situation. Pendant l'alerte, les lignes téléphoniques doivent rester à la disposition des secours. Ne téléphonez pas à l'usine ni aux services publics ; tous les renseignements vous seront fournis par la radio.

Tenez-vous dans une pièce au rez-de-chaussée, coté opposé au danger et possédant, si possible, une arrivée d'eau (cuisine, salle de bain...). Respirez à travers un linge épais, humide et changé périodiquement.

Ne quittez pas votre abri avant la consigne des autorités. La fin de l'alerte sera annoncée par un signal non modulé de la sirène durant 30 secondes ainsi que par les radios.

Un essai mensuel aura lieu le premier mercredi de chaque mois.

Ces dispositions ne s'étaleront pas dans le temps. La situation redevenant normale au bout de quelques heures.

